

UNITÉ, REVENDICATIONS, INDÉPENDANCE SYNDICALE (URIS)

Non à la suppression de 3155 postes dans le primaire. L'argent pour l'école, pas pour la guerre. Combattre en toute indépendance syndicale.

La situation, depuis la rentrée, demeure très difficile. Il manque des professeurs, des AED, des AESH pour les élèves en situation de handicap. Nos salaires sont bloqués. Des collègues sont encore au travail à 62, 63, 64 ans.

Et le gouvernement Barnier-Macron vient de présenter son projet de budget avec 60 milliards d'économies : suppression de 4000 poste d'enseignants ,plus de 3 milliards pris dans la poche des retraités par le report au 1^{er} juillet de l'augmentation de retraites prévue le 1^{er} janvier , augmentation des tarifs de l'électricité , baisse du remboursement des consultations médicales ... La cour des comptes préconise la suppression de 100 000 emplois dans les collectivités locales. Mais le budget de la défense augmente de 3.3 milliards et atteint 50.5 milliards.

Notre responsabilité comme organisation syndicale est d'obtenir par l'action le retrait de ce budget et de ces mesures.

En ce sens le dépôt d'un préavis de grève jusqu'au 31 mars 2025 de la part de toutes les organisations syndicales de l'éducation nationale montre le chemin.

Défendre les revendications en toute indépendance syndicale

L'action syndicale part des besoins, elle n'est pas corsetée par le budget de l'État ni par un vote au Parlement. Combattre la loi de programmation militaire allouant au moins 413 milliards en six ans pour l'armée et exiger que les milliards aillent à l'école et aux hôpitaux, pas à la guerre, est de même une nécessité syndicale.

L'indépendance vis-à-vis des partis politiques, du gouvernement et de l'État est une condition de l'action syndicale.

Pour agir, nous avons besoin de revendications claires.

Groupe de niveaux : demander l'abrogation ou le maintien de groupes hétérogènes à effectifs réduits ?

Le Choc des savoirs continue à se mettre en place et veut instituer un véritable tri social.

La résistance des personnels a permis que les groupes de niveaux ne soient pas mis en place dans près de la moitié des collèges. C'est un point d'appui pour obtenir l'abrogation de toutes les mesures du choc des savoirs.

La résistance individuelle, établissement par établissement ne peut suffire : l'action nationale pour arracher l'abrogation des textes imposant les groupes de niveau et les autres mesures est nécessaire.

Il faut revenir à une orientation basée sur la défense des revendications et elles seules, en toute indépendance :

- Pour l'augmentation des salaires en points d'indice, sans contreparties
- Pour l'abrogation de la réforme des retraites, contre le départ à 64 ans
- Pour l'abrogation de l'arrêté du 15 mars et de tous les textes organisant le Choc des savoirs
- Pour le retrait de la réforme du lycée, du bac Blanquer, des lycées professionnels et de Parcoursup
- Pour le retrait du projet Guérini, pour le maintien des corps, des statuts et des concours
- Pour la défense de la Sécurité sociale, contre les accords sur la PSC signés par la FSU
- Pour l'abrogation de la loi de programmation militaire : restitution des 413 milliards aux budgets de la santé, de l'éducation nationale et aux salaires.
- Non à la militarisation de la jeunesse : suppression des classes défense, du SNU, et de l'uniforme.
- Pour la défense du droit de grève, des droits syndicaux et de toutes les libertés.
- Fonds publics à la seule école publique : abrogation des lois anti-laïques obligeant au financement de l'enseignement privé par 12 milliards de fonds publics.

Pour tous contacts : jacklefevre 1@free.fr